



Le test
d'infiltrométrie :
un bon moyen
de faire la chasse
aux fuites d'air.

Visez l'efficacité énergétique!

améliorez
le confort
de votre
habitation

diminuez
votre facture
d'énergie

Communiquez avec nous!
renoclimat.gouv.qc.ca
1 866 266-0008

Le cadre normatif du programme prévaut sur ce dépliant.



des conseils
pour vous guider
de l'aide financière
pour rénover
des économies
à l'année



Rénoclimat

participez à Rénoclimat pour rénover votre habitation et en améliorer la performance énergétique

Qui peut en profiter

Les propriétaires d'habitations existantes¹ :

- › Maison (unifamiliale, jumelée, en rangée, etc.);
- › Duplex et triplex;
- › Immeubles résidentiels de 4 à 20 logements.

Vous pouvez participer plus d'une fois pour une même habitation.

Comment participer

- 1/ **Avant de commencer** vos travaux, demandez la visite d'un conseiller Rénoclimat en remplissant le formulaire à renoclimat.gouv.qc.ca ou en composant le 1 866 266-0008.
- 2/ Le conseiller mandaté par Rénoclimat communiquera avec vous pour déterminer une date de visite puis se rendra à votre habitation pour une première évaluation.
- 3/ Vous recevrez un rapport d'évaluation contenant des recommandations écoénergétiques et votre cote ÉnerGuide.
- 4/ Effectuez les travaux recommandés.
- 5/ Remplissez à nouveau le formulaire à renoclimat.gouv.qc.ca pour demander une évaluation une fois ces travaux terminés.

Aide financière

Le montant varie selon le type d'habitation et les travaux admissibles que vous aurez effectués.

Pour être admissible, les travaux doivent améliorer la cote ÉnerGuide² de l'habitation.

Exemples de travaux admissibles

- › Isolation et étanchéité
- › Portes et fenêtres
- › Thermopompe
- › Géothermie
- › Ventilateur récupérateur de chaleur

Avantages

- › Conseils d'un professionnel indépendant
- › Réduction de votre facture d'énergie
- › Diminution des courants d'air et des endroits froids
- › Optimisation de la valeur de revente de la propriété
- › Amélioration de la cote ÉnerGuide de votre habitation
- › Accès à de l'aide financière

renoclimat.gouv.qc.ca

1. D'autres conditions s'appliquent.

2. Source : Ressources naturelles Canada

